

**Communauté de communes Terres de Perche
Compte rendu du Conseil de Communauté
Séance du 27 mars 2017**

L'an deux mil dix-sept, le lundi vingt-sept mars les membres du conseil communautaire de la communauté de communes Terres de Perche se sont réunis en séance publique, à 19h45 à l'école numérique Wild Code School, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GERARD

Date de convocation : 21 mars 2017

Secrétaire de séance : René ROUSSELLE

Etaient présents :

M. IGIER Jean-Louis, M. BOISSEAU Christian, M. LEGROS Eric, M. RUEL Yves, M. ROUSSELLE René, M. VAUDRON Francis, M. ROUSSEAU Jean, M. HOURY Daniel, Mme PISTRE Brigitte, M. TUFFIER Daniel, Mme HUILLERY Denise, M. GUERIN Yves, M. GERARD Eric, M. THOMAS Michel, Mme BRANDELON Sylvia, Mme VARENNE Josette, M. JEROME Bruno, Mme BOUIX ECHIVARD Séverine, M. ROUSSEAU Jean-Claude, M. FLAUNET Jacques, M. LECOMTE Martial, M. BIZARD Michel, Mme CHEVALIER Marylène, M. FEZARD Francis, M. POULAIN Michel, M. LESIEUR Jack, M. BARRAL Christophe, M. VILLEDIEU Christian, M. LEBRUN Claude, M. CERCEAU Jean-Michel, M. PROVOT Victor, M. MIGER Laurent, M. COUTANT Patrick.

Etaient absents représentés : M. LAMIRAULT Luc, M. BONISSOL Charles,

Etait excusé : M. MALBET Michel

Assistaient également : M. MENUGE Philippe, M. BOURGEOIS Serge, M. DETAIL Michel, M. GUILLEMET Philippe, M. ROINEAU Philippe, M. DELANGLE Bruno, Mme DUEZ Estelle, Mme VALLEE Monique

L'ordre du jour est le suivant :

- 1- Approbation du Procès-verbal de la séance du 27 février 2017
- 2- Vote des comptes administratifs 2016
- 3- Approbation des comptes de gestion 2016
- 4- Affectation des résultats
- 5- Subvention aux associations et fournitures scolaires
- 6- Régularisation 2016 : versement d'une compensation financière à Thiron-Gardais
- 7- Fiscalité : taux d'imposition 2017, intégration progressive, et harmonisation des abattements
- 8- Vote des budgets primitifs 2017
- 9- Attribution du marché Interconnexion du réseau d'eau potable tranche 1
- 10- Attribution du marché de voirie pour les communes du thironnais
- 11- Désignation d'un Président et d'un Directeur de la Régie de transports
- 12- Charte de partenariat avec le Trésorier pour le recouvrement des produits locaux
- 13- Demande d'adhésion de la commune de Dampierre-sous-Brou à la CdC Terres de Perche
- 14- Questions diverses

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 FEVRIER 2017

Le Conseil communautaire approuve le procès-verbal du 27 février 2017 à l'unanimité.

2. VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

Madame Chevalier, Vice Présidente en charge des finances, présente les comptes administratifs de l'ancienne CDC des Portes du Perche.

Monsieur Rousselle, Vice Président en charge des finances présente les comptes administratifs de l'ancienne CDC du Perche Thironnais.

Monsieur Gérard quitte la salle et Madame Huillery, doyenne de l'assemblée, préside le vote.

CdC des Portes du Perche :

- Budget principal

Le Conseil Communautaire, par 32 voix pour, 0 contre, 0 abstention,

Vote à l'unanimité le compte administratif **«Général.»** de l'exercice 2016 arrêté comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	1 908 348,35	4 116 175,02
Restes à réaliser dépenses	166 125,63	0,00
Recettes	2 097 290,82	4 883 688,90
Restes à réaliser recettes	333 777,00	0,00
Excédent ou Déficit	+356 593,84	+767 513,88

↳ Délibération n°55-17 (32 pour, 0 contre, 0 abstention)

- Budget annexe « pépinières d'entreprises »

Le Conseil Communautaire, par 32 voix pour, 0 contre, 0 abstention,

Vote à l'unanimité le compte administratif **«pépinières d'entreprises»** de l'exercice 2016 arrêté comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	282 634,06	28 687,55
Restes à réaliser dépenses	14 527,92	0
Recettes	225 987,85	99 861,71
Restes à réaliser recettes	0	0
Excédent ou Déficit	-71 174,13	+71 174,16

↳ Délibération n°56-17 (32 pour, 0 contre, 0 abstention)

- Budget annexe « Pôle tertiaire »

Le Conseil Communautaire, par 32 voix pour, 0 contre, 0 abstention,

Vote à l'unanimité le compte administratif **«Pôle tertiaire»** de l'exercice 2016 arrêté comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	46 876,76	34 524,09
Restes à réaliser dépenses	3 846,69	0,00
Recettes	19 766,21	65 484,06
Restes à réaliser recettes	0,00	0,00
Excédent ou Déficit	-30 957,24	+30 959,97

↳ Délibération n°57-17 (32 pour, 0 contre, 0 abstention)

- Budget annexe « ZA La Loupe »

Le Conseil Communautaire, par 32 voix pour, 0 contre, 0 abstention,

Vote à l'unanimité le compte administratif **«ZA La Loupe»** de l'exercice 2016 arrêté comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	486 559,71	444 759,95
Restes à réaliser dépenses	0,00	0,00
Recettes	441 542,06	489 777,60
Restes à réaliser recettes	0,00	0,00
Excédent ou Déficit	-45 017,65	+45 017,65

↳ Délibération n°58-17 (32 pour, 0 contre, 0 abstention)

- Budget annexe « ZA Champrond en Gâtine »

Le Conseil Communautaire, par 32 voix pour, 0 contre, 0 abstention,

Vote à l'unanimité le compte administratif «**ZA Champrond en Gâtine**» de l'exercice 2016 arrêté comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	286 698,41	285 849,20
Restes à réaliser dépenses	0,00	0,00
Recettes	290 882,49	285 848,90
Restes à réaliser recettes	0,00	0,00
Excédent ou Déficit	+4 184,08	-0,30

↳ Délibération n°59-17 (32 pour, 0 contre, 0 abstention)

- Budget annexe « Bâtiment relais 2 »

Le Conseil Communautaire, par 32 voix pour, 0 contre, 0 abstention,

Vote à l'unanimité le compte administratif «**Bâtiment Relais 2**» de l'exercice 2016 arrêté comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	30 261,96	22 789,82
Restes à réaliser dépenses	0,00	0,00
Recettes	21 833,46	31 219,06
Restes à réaliser recettes	0,00	0,00
Excédent ou Déficit	-8 428,50	+8 429,24

↳ Délibération n°60-17 (32 pour, 0 contre, 0 abstention)

- Budget annexe « ZAI et Bâtiment relais »

Le Conseil Communautaire, par 32 voix pour, 0 contre, 0 abstention,

Vote à l'unanimité le compte administratif «**ZAI et Bâtiment relais**» de l'exercice 2016 arrêté comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	456 182,55	71 031,07
Restes à réaliser dépenses	0,00	0,00
Recettes	463 708,19	75 144,88
Restes à réaliser recettes	0,00	0,00
Excédent ou Déficit	+7 525,64	4 113,81

↳ Délibération n°61-17 (32 pour, 0 contre, 0 abstention)

- Budget annexe « SPANC »

Le Conseil Communautaire, par 32 voix pour, 0 contre, 0 abstention,

Vote à l'unanimité le compte administratif «**SPANC**» de l'exercice 2016 arrêté comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	292 877,36	35 947,66
Restes à réaliser dépenses	1 050,00	0,00
Recettes	214 818,22	56 766,74
Restes à réaliser recettes	95 549	0
Excédent ou Déficit	+16 439,86	20 819,08

↳ Délibération n°62-17 (32 pour, 0 contre, 0 abstention)

- Budget annexe « Maison de Santé Pluridisciplinaire »

Le Conseil Communautaire, par 32 voix pour, 0 contre, 0 abstention,

Vote à l'unanimité le compte administratif «**Maison de Santé Pluridisciplinaire**» de l'exercice 2016 arrêté comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	74 822,74	160 055,16
Restes à réaliser dépenses	0,00	0,00
Recettes	97 209,09	160 056,38

Restes à réaliser recettes	0,00	0,00
Excédent ou Déficit	+22 386,35	+1,22

↳ Délibération n°63-17 (32 pour, 0 contre, 0 abstention)

CdC du Perche thironnais :

- Budget principal

Le Conseil Communautaire, par 32 voix pour, 0 contre, 0 abstention,

Vote à l'unanimité le compte administratif «**Général**» de l'exercice 2016 arrêté comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	816 764,87	1 220 938,19
Restes à réaliser dépenses	18 795,72	0,00
Recettes	822 834,21	1 582 100,42
Restes à réaliser recettes	1 600,00	0,00
Excédent ou Déficit	-11 126,38	+361 162,23

↳ Délibération n°64-17 (32 pour, 0 contre, 0 abstention)

- Budget annexe « SPANC thironnais »

Le Conseil Communautaire, par 32 voix pour, 0 contre, 0 abstention,

Vote à l'unanimité le compte administratif «**SPANC**» de l'exercice 2016 arrêté comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	0,00	35 267,15
Restes à réaliser dépenses	0,00	0,00
Recettes	3 165,34	41 167,16
Restes à réaliser recettes	0,00	0,00
Excédent ou Déficit	+3 165,34	+5 900,01

↳ Délibération n°65-17 (32 pour, 0 contre, 0 abstention)

- Budget annexe « Interconnexion du réseau d'eau potable »

Le Conseil Communautaire, par 32 voix pour, 0 contre, 0 abstention,

Vote à l'unanimité le compte administratif «**Interconnexion du réseau d'eau potable**» de l'exercice 2016 arrêté comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	41 216,32	22 114,23
Restes à réaliser dépenses	0,00	0
Recettes	79 260,54	43 397,91
Restes à réaliser recettes	0,00	0,00
Excédent ou Déficit	+38 044,22	+21 283,68

↳ Délibération n°66-17 (32 pour, 0 contre, 0 abstention)

- Budget annexe « Zone d'activités de Thiron »

Le Conseil Communautaire, par 32 voix pour, 0 contre, 0 abstention,

Vote à l'unanimité le compte administratif «**ZA Thiron Gardais**» de l'exercice 2016 arrêté comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	0,34	0,00
Restes à réaliser dépenses	0,00	0,00
Recettes	0,00	118 029,09
Restes à réaliser recettes	0,00	0,00
Excédent ou Déficit	-0,34	+118 029,09

↳ Délibération n°67-17 (32 pour, 0 contre, 0 abstention)

3. Approbation des comptes de gestion 2016

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-31, L.2343-1 à D.2342-10 ;

Monsieur le Président informe l'assemblée que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2016 a été réalisée par le receveur en poste à La Loupe et que les 13 comptes de gestion de ce dernier sont conformes aux comptes administratifs de la communauté de communes.

Le Président précise que le receveur a transmis à la communauté de communes ses comptes de gestion avant le 1^{er} juin comme la loi lui en fait l'obligation.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures des comptes administratifs du Président et des comptes de gestion du receveur

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur GERARD Eric,

Après en avoir délibéré

Le Conseil Communautaire

Par 33 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Adopte les comptes de gestion du receveur pour l'année 2016 et dont les écritures sont conformes à celles des comptes administratifs pour le même exercice.

CdC des Portes du Perche :

- **Budget principal**
 - ↳ Délibération n°68-17 (33 pour, 0 contre, 0 abstention)
- **Budget annexe « pépinières d'entreprises »**
 - ↳ Délibération n°69-17 (33 pour, 0 contre, 0 abstention)
- **Budget annexe « Pôle tertiaire »**
 - ↳ Délibération n°70-17 (33 pour, 0 contre, 0 abstention)
- **Budget annexe « ZA La Loupe »**
 - ↳ Délibération n°71-17 (33 pour, 0 contre, 0 abstention)
- **Budget annexe « ZA Champrond en Gâtine »**
 - ↳ Délibération n°72-17 (33 pour, 0 contre, 0 abstention)
- **Budget annexe « Bâtiment relais 2 »**
 - ↳ Délibération n°73-17 (33 pour, 0 contre, 0 abstention)
- **Budget annexe « ZAI et Bâtiment relais »**
 - ↳ Délibération n°74-17 (33 pour, 0 contre, 0 abstention)
- **Budget annexe « SPANC »**
 - ↳ Délibération n°75-17 (33 pour, 0 contre, 0 abstention)
- **Budget annexe « Maison de Santé Pluridisciplinaire »**
 - ↳ Délibération n°76-17 (33 pour, 0 contre, 0 abstention)

CdC du Perche thironnais :

- **Budget principal**
 - ↳ Délibération n°77-17 (33 pour, 0 contre, 0 abstention)
- **Budget annexe « SPANC »**
 - ↳ Délibération n°78-17 (33 pour, 0 contre, 0 abstention)
- **Budget annexe « Interconnexion du réseau d'eau potable »**
 - ↳ Délibération n°79-17 (33 pour, 0 contre, 0 abstention)
- **Budget annexe « ZA Thiron Gardais »**
 - ↳ Délibération n°80-17 (33 pour, 0 contre, 0 abstention)

4. Affectation des résultats

Le Conseil approuve l'affectation des résultats selon la synthèse suivante :

Budget principal (fusion des deux budgets principaux des CDC Portes du Perche et Perche Thironnais) :

- o Excédent de fonctionnement reporté : 1 128 676,21 €
- o Excédent d'investissement reporté : 195 011,81 €

↳ Délibération n°81-17 (33 pour, 0 contre, 0 abstention)

Le Conseil approuve l'affectation des résultats selon la synthèse suivante :

Budget annexe SPANC (fusion des deux budgets SPANC des CDC Portes du Perche et Perche Thironnais) :

- Excédent de fonctionnement reporté : 26 719,09 €
- Déficit d'investissement reporté : -74 893,80 €

↳ Délibération n°82-17 (33 pour, 0 contre, 0 abstention)

Le Conseil approuve l'affectation des résultats selon la synthèse suivante :

Budget annexe Interconnexion du réseau d'eau potable :

- Excédent de fonctionnement reporté : 21 283,68 €
- Excédent d'investissement reporté : 38 044,22 €

↳ Délibération n°83-17 (33 pour, 0 contre, 0 abstention)

Le Conseil approuve l'affectation des résultats selon la synthèse suivante :

Budget annexe ZA Thiron Gardais :

- Excédent de fonctionnement reporté : 118 028,75 €
- Déficit d'investissement reporté : -0,34 €
- Affectation de résultat de fonctionnement à la section d'investissement : 0,34 €

↳ Délibération n°84-17 (33 pour, 0 contre, 0 abstention)

Le Conseil approuve l'affectation des résultats selon la synthèse suivante :

Budget annexe ZA La Loupe :

- Résultat de fonctionnement reporté : 0 €
- Déficit d'investissement reporté : - 45 017,65 €
- Affectation de résultat de fonctionnement à la section d'investissement : 45 017,65 €

↳ Délibération n°85-17 (33 pour, 0 contre, 0 abstention)

Le Conseil approuve l'affectation des résultats selon la synthèse suivante :

Budget annexe ZA Champrond en Gatine :

- Déficit de fonctionnement reporté : - 0,30 €
- Excédent d'investissement reporté : 4 184,08 €

↳ Délibération n°86-17 (33 pour, 0 contre, 0 abstention)

Le Conseil approuve l'affectation des résultats selon la synthèse suivante :

Budget annexe Pôle tertiaire (fusion des deux budgets Pôle tertiaire et Pépinière entreprises de l'ex CDC des Portes du Perche) :

- Excédent de fonctionnement reporté : 2,66 €
- Déficit d'investissement reporté : - 83 756,86 €
- Affectation de résultat de fonctionnement à la section investissement : 102 131,47 €

↳ Délibération n°87-17 (33 pour, 0 contre, 0 abstention)

Le Conseil approuve l'affectation des résultats selon la synthèse suivante :

Budget annexe Bâtiment relais (fusion des deux budgets Bâtiment relais 1 et 2 de l'ex CDC des Portes du Perche) :

- Excédent de fonctionnement reporté : 11 640,19 €
- Déficit d'investissement reporté : - 902,86 €
- Affectation de résultat de fonctionnement à la section investissement : 902,86 €

↳ Délibération n°88-17 (33 pour, 0 contre, 0 abstention)

Le Conseil approuve l'affectation des résultats selon la synthèse suivante :

Budget annexe Maison de Santé pluridisciplinaire à La Loupe

- Excédent de fonctionnement reporté : 1,22 €
- Excédent d'investissement reporté : 22 386,35 €

↳ Délibération n°89-17 (33 pour, 0 contre, 0 abstention)

5. Subvention aux associations et fournitures scolaires

i) Subventions aux associations

Les élus de la Communauté de Communes Terres de Perche, et les membres des Commissions « Développement et animation du territoire » et « Sports et services à la personne » soutiennent les associations du territoire à travers un appel à projet. Cette aide vise à promouvoir une manifestation exceptionnelle qui doit avoir une vocation culturelle ou sportive, fédérer ou s'adresser au maximum de communes et habitants de la CDC. Il ne s'agit en aucun cas de soutenir un projet déjà présenté ou qui ne revêt pas un caractère singulier.

Le président explique également que les délais ont été plus courts cette année pour les associations en raison de la fusion. Pour 2018, les dossiers seront à monter dès le mois de novembre 2017.

M. Lebrun regrette que la demande de la commission des jeunes du comité des fêtes de St Maurice St Germain n'ait pas été retenue. Le Président explique que le Bureau a établi cette proposition en fonction des critères énoncés.

Le Conseil attribue les subventions aux associations conformément au tableau ci-dessous :

Association	Montant
Jeunes sapeurs-pompiers La Loupe	500
Atouts Vents Conte musical	3 975
Aikido Vem – rencontre internationale	300
Si on jouait – festival du jeu	1 300
Comité des fêtes La Loupe – Festival musique	2 500
Les Aires du Perche – promotion du territoire sur aire autoroute	1 000
Sous-Total	9 575
Office de Tourisme La Loupe	21 000
Office de Tourisme de Thiron	28 380
Total	58 955

↳ Délibération n°90-17 (31 pour, 0 contre, 0 abstention. Mme Pistre et M. Thomas, présidents d'associations ne prennent pas part au vote)

ii) Fournitures scolaires

La CdC des Portes du Perche participait à l'achat des fournitures scolaires attribuées aux enfants résidant dans le territoire de la Communauté de communes et scolarisés au Collège Jean-Monnet à La Loupe à hauteur de 25 € par enfant et par an.

Le Président propose aux conseillers de reporter la décision à prendre sur ce sujet afin de bien évaluer en amont les enjeux et impacts pour le territoire.

6. Régularisation 2016 : versement d'une compensation financière à Thiron-Gardais

L'historique de cette situation, datant du SIVOM du canton de Thiron Gardais qui a préfiguré la création de la CDC du Perche Thironnais est présenté en séance.

Le Conseil, afin de régulariser en 2017 la contribution de 56 000 € non versée par l'ex CdC du Perche thironnais à la commune de Thiron-Gardais au titre de 2016, confirmer les termes de la délibération adoptée par le Conseil de la CdC du Perche thironnais en décembre 2014 :

« Le Conseil communautaire fixe le montant de la compensation liée au transfert de la compétence zone d'activités à 56 000 € annuel. Cette compensation est versée à la commune de Thiron-Gardais ».

↳ Délibération n°91-17 (33 pour, 0 contre, 0 abstention)

Pour l'année 2017 et les années suivantes, la CLECT et le Conseil seront amenés à se prononcer sur le montant de l'AC à reverser à la commune, de même que celui de la commune de Frazé (compétence scolaire) lorsque la Préfecture aura apporté réponse aux questions posées.

A ce stade, des provisions budgétaires sont constituées pour couvrir ces deux cas de figure.

7. Fiscalité : taux d'imposition 2017, intégration progressive, et harmonisation des abattements

Les bases d'imposition 2017 de la CdC Terres de Perche n'étant pas notifiées à ce stade, le travail d'évaluation des produits est fondé sur les bases définitives de 2016.

i) Taxe d'Habitation

Taux initiaux :

- Taux initial de la CdC Portes du Perche : 9,70 %
- Taux initial de la CdC Perche thironnais : 5,18 % (ramené à 11,43 % compte tenu du rebase)
- Taux initial de la CdC Perche Gouet (pour Frazé) : 9,55 %

Taux nouveaux :

- Taux moyen pondéré à voter sur l'ensemble de la CdC Terres de perche : **10,20 %**

Une harmonisation fiscale des taux est proposée sur une période de 12 ans.

Pour 2017, cette harmonisation se traduirait ainsi :

- Taux pour l'ex CdC Portes du Perche : 9,71 %
- Taux initial de la CdC Perche thironnais : 11,26 %
- Taux initial de la CdC Perche Gouet (pour Frazé) : 9,46 %

Pour que cette intégration progressive des taux puisse être mise en place, il importe d'harmoniser également les politiques d'abattement sur la TH.

Aucun abattement sur la TH n'avait été mis en place par les deux CdC.

En revanche, l'harmonisation consiste pour les abattements de droit commun de l'Etat (abattement sur la base de 10 ou 15 % selon le nombre de personnes à charge) à considérer une

valeur locative moyenne de l'ensemble de l'EPCI au lieu d'une valeur locative moyenne communale prise pour référence actuellement.

La valeur locative moyenne calculée pour l'ensemble de l'EPCI est de 2 277 €.

L'impact à la hausse ou à la baisse est quasi-nul pour le contribuable.

ii) Taxe sur le Foncier bâti

Taux initiaux :

- Taux initial de la CdC Portes du Perche : 0,10 %
- Taux initial de la CdC Perche thironnais : 2,15 %
- Taux initial de la CdC Perche Gouet (pour Frazé) : 0,18 %

Taux nouveaux :

- Taux moyen pondéré à voter sur l'ensemble de la CdC Terres de perche : **0,74 %**
- Lissage proposé sur 12 ans pour les taux des anciennes CdC Portes du Perche et Perche thironnais et Frazé
 - o Taux 2017 dans l'ex CdC Portes du Perche : 0,21 %
 - o Taux 2017 dans l'ex CdC Perche thironnais : 2,11%
 - o Taux 2017 à Frazé : 0,22 %

iii) Taxe sur le Foncier Non Bâti

Taux initiaux :

- Taux initial de la CdC Portes du Perche : 1,78 %
- Taux initial de la CdC Perche thironnais : 4,98 %
- Taux initial de la CdC Perche Gouet (pour Frazé) : 1,93 %

Taux nouveaux :

- Taux moyen pondéré à voter sur l'ensemble de la CdC Terres de Perche : **3,28 %**
- Lissage proposé sur 12 ans pour les taux des anciennes CdC Portes du Perche et Perche thironnais ainsi que Frazé :
 - o Taux 2017 dans l'ex CdC Portes du Perche : 2,05 %
 - o Taux 2017 dans l'ex CdC Perche thironnais : 5,00 %
 - o Taux 2017 à Frazé : 2,03 %

iv) CFE

Taux initiaux :

- Taux initial de la CdC Portes du Perche : 21,71 %
- Taux initial variable de 18,41 % à 22,04 % dans la CdC Perche thironnais (lissage en cours)
- Taux initial de la CdC Perche Gouet (pour Frazé) : 20 %

Taux nouveaux :

- Taux cible de 20,83 %
- Intégration progressive pour les 2 CdC. (un lissage sur 2017 avec taux unique en 2018) proposée

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré :

- **vote les taux de fiscalité 2017 de la manière suivante :**
 - o **Taxe d'habitation : 10,20 %**
 - o **Taxe sur le foncier bâti : 0,74 %**
 - o **Taxe sur le foncier non bâti : 3,28 %**
 - o **Cotisation Foncière des Entreprises : 20,83 %**

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré :

- **Instaure une intégration progressive des taux de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties selon les taux qui étaient appliqués dans les EPCI d'origine. La durée d'unification sera de 12 ans.**
- **Harmonise les abattements de droit commun à la taxe d'habitation sur l'ensemble du territoire intercommunal.**

Ces abattements s'appliqueront sur la valeur locative moyenne de la Communauté de communes Terres de Perche.

- **Instaure une intégration progressive des taux de Cotisation foncière des entreprises qui étaient appliqués dans les EPCI d'origine. L'intégration progressive s'appliquera en 2017 et le taux cible unique s'appliquera en 2018.**

↳ Délibération n°93-17 (33 pour, 0 contre, 0 abstention)

iv) Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères

La notification des bases de la TEOM n'a pas encore été communiquée à la CDC. Si le SIRTOM de Courville sur Eure a déjà pu voter son budget, le SICTOM de Nogent le Rotrou attend toujours ses bases et votera son budget primitif le 7 avril 2017.

Le vote des taux est donc reporté au prochain conseil communautaire.

8. Constitution de provisions (point non mentionné à l'ordre du jour)

Le Conseil après en avoir délibéré approuve la constitution des provisions budgétaires suivantes :

- **Budget annexe « bâtiments relais intercommunaux » : provisions pour risques et charges de fonctionnement : 20 000 €. Le montant global des provisions effectuées sur ce budget s'élèvera ainsi à $24\ 642,60 + 20\ 000 = 44\ 642,60$ €.**
- **Budget annexe « pôle tertiaire » : provisions pour risques et charges de fonctionnement : 25 000 €. Le montant global des provisions effectuées sur ce budget s'élèvera ainsi à $0 € + 25\ 000 € = 25\ 000 €$.**

↳ Délibération n°94-17 (33 pour, 0 contre, 0 abstention)

9. PLUi : plan pluriannuel d'investissement (point non mentionné à l'ordre du jour)

Compte tenu de la durée d'élaboration des PLUi (3 à 4 ans) et afin d'étaler l'effort budgétaire à réaliser sur plusieurs exercices, il est proposé au Conseil d'adopter un plan pluriannuel d'investissement.

PLU intercommunaux						
Plan pluriannuel d'investissement						
	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Dépenses						
frais d'élaboration des PLUi	0	50 000	100 000	150 000	50 000	350 000
Recettes						
Etat (DGD)	6 200					6 200
FDI		0	43 000	60 000	43 000	146 000
FCTVA		8 200	16 400	24 600	8 200	57 400
Autofinancement	-6 200	41 800	40 600	65 400	-1 200	140 400
Total recettes	0	50 000	100 000	150 000	50 000	350 000

Ce plan de financement pourra évoluer en fonction des financements extérieurs obtenus (réponse à un appel à candidatures de l'Etat...) et de travaux à mener avec la commission « aménagement – urbanisme » sur la contribution possible des communes à l'autofinancement de cet investissement.

Le Conseil après en avoir délibéré, décide d'approuver ce plan pluriannuel d'investissement permettant de n'inscrire au BP 2017 que les crédits liés à l'exercice.

↳ Délibération n°95-17 (33 pour, 0 contre, 0 abstention)

8. Vote des budgets primitifs 2017

Après avoir présenté les budgets, le Président préside le vote des différents budgets.

- Budget principal

Le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité le budget primitif « Général » de l'exercice 2017 arrêté comme suit :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	7 398 078,35	7 398 078,35
Investissement	4 158 065,38	4 158 065,38
TOTAL	11 556 143,73	11 556 143,73

↳ Délibération n°96-17 (33 pour, 0 contre, 0 abstention)

- Budget annexe « Pôle tertiaire »

Le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité le budget primitif « Pôle tertiaire » de l'exercice 2017 arrêté comme suit :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	138 386,93	138 386,93
Investissement	176 212,17	176 212,17
TOTAL	314 599,10	314 599,10

↳ Délibération n°97-17 (33 pour, 0 contre, 0 abstention)

- Budget annexe « ZA La Loupe »

Le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité le budget primitif « ZA La Loupe » de l'exercice 2017 arrêté comme suit :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	484 476,21	484 476,21
Investissement	488 703,98	488 703,98
TOTAL	973 180,19	973 180,19

↳ Délibération n°98-17 (33 pour, 0 contre, 0 abstention)

- Budget annexe « ZA Champrond en Gâtine »

Le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité le budget primitif « ZA Champrond en Gâtine » de l'exercice 2017 arrêté comme suit :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	277 179,79	277 179,79
Investissement	277 093,05	277 093,05
TOTAL	554 272,84	554 272,84

↳ Délibération n°99-17 (33 pour, 0 contre, 0 abstention)

- Budget annexe « Bâtiments relais intercommunaux »

Le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité le budget primitif « Bâtiments Relais Intercommunaux » de l'exercice 2017 arrêté comme suit :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	114 801,81	114 801,81
Investissement	85 462,65	85 462,65
TOTAL	200 264,46	200 264,46

↳ Délibération n°100-17 (33 pour, 0 contre, 0 abstention)

- Budget annexe « SPANC »

Le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité le budget primitif « SPANC » de l'exercice 2017 arrêté comme suit :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	124 992,09	124 992,09
Investissement	97 216,80	97 216,80
TOTAL	222 208,89	222 208,89

↳ Délibération n°101-17 (33 pour, 0 contre, 0 abstention)

- Budget annexe « Maison de Santé Pluridisciplinaire »

Le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité le budget primitif « Maison de santé pluridisciplinaire » de l'exercice 2017 arrêté comme suit :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	162 311,65	162 311,65
Investissement	107 194,62	107 194,62
TOTAL	269 506,27	269 506,27

↳ Délibération n°102-17 (33 pour, 0 contre, 0 abstention)

- Budget annexe « Interconnexion du réseau d'eau potable »

Le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité le budget primitif « Interconnexion du réseau d'eau potable » de l'exercice 2017 arrêté comme suit :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	50 469,68	50 469,68
Investissement	1 206 070,44	1 206 070,44
TOTAL	1 256 540,12	1 256 540,12

↳ Délibération n°103-17 (33 pour, 0 contre, 0 abstention)

➤ Budget annexe « ZA Thiron Gardais »

Le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité le budget primitif « ZA Thiron Gardais » de l'exercice 2017 arrêté comme suit :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	451 526,93	451 526,93
Investissement	451 518,68	451 518,68
TOTAL	903 045,61	903 045,61

↳ Délibération n°104-17 (33 pour, 0 contre, 0 abstention)

9. Attribution du marché Interconnexion du réseau d'eau potable tranche 1

La commission d'analyse des offres a examiné les offres des entreprises mais une précision doit être obtenue pour le choix des matériaux utilisés pour les canalisations. Le choix de l'entreprise retenue est donc reporté.

10. Attribution du marché de voirie pour les communes du thironnais

Les membres de la commission d'analyse des offres qui se sont réunis le 27 Mars 2017 ont examiné les 5 offres reçues pour la réalisation des travaux de voirie. Ils proposent de retenir l'entreprise Pigeon TP.

Synthèse :

Critères de sélection	Base sur 100	Eiffage	Pigeon	Lefebvre	Villedieu	Colas
Prix	60%	43,73	56,32	60,00	42,46	35,07
Références	20%	20	20	15	0	20
Consignes environnementales	20%	20	20	20	0	20
Total	100%	83,73	96,32	95,00	42,46	75,07
Total Pondéré	Pondéré	84	96	95	42	75
Classement des offres		3	1	2	5	4

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide de retenir l'offre de l'entreprise PIGEON pour un montant de 147 840,19 € HT et d'autoriser le Président à réaliser tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

↳ Délibération n°105-17 (33 pour, 0 contre, 0 abstention)

11. Désignation d'un Président et d'un Directeur de la Régie de transports

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

12. Charte de partenariat avec le Trésorier pour le recouvrement des produits locaux

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

13. Demande d'adhésion de la commune de Dampierre-sous-Brou à la CdC Terres de Perche

Lors de sa séance du 23 janvier 2017, le Conseil municipal de la Commune de Dampierre-Sous-Brou délibéré, à 7 voix pour et 6 voix contre, en faveur d'un rapprochement vers la CdC Terres de Perche.

Monsieur le Maire de Dampierre-sous-Brou sollicite l'avis du Conseil de la CdC Terres de Perche sur cette délibération.

Après en avoir débattu, le Président propose aux conseillers communautaires de bien vouloir interroger leur conseil municipal sur la volonté d'accepter ou non cette nouvelle commune dans le périmètre de la CDC Terres de Perche.

Ce point sera ensuite inscrit à l'ordre du jour d'une prochaine séance du Conseil communautaire.

14. Questions diverses

QUESTIONNAIRE SPANC

M. Lecomte informe le Conseil qu'un questionnaire sur le service SPANC et les pratiques municipales sera prochainement envoyé par mail en mairie. Il remercie les maires de bien vouloir y donner suite assez rapidement.

ORGANISATION CDC Terres de Perche

M. Houry demande que soient fournies aux conseillers, des informations sur l'organisation de la CDC :

- Organigramme du personnel avec fonctions et photo
- Composition du conseil communautaire
- Composition des commissions
- Inventaire du patrimoine géré par la CDC

L'ordre du jour étant épuisé le Président lève la séance à 21h30

Le prochain Conseil communautaire se tiendra le Jeudi 13 avril 2017 à 18h30 à la salle des fêtes de St Victor de Buthon.

Vu pour être affiché le 31 mars 2017

Le Président
Eric GERARD

